



Courrier Sud de PGV

Juillet - Août 2007

Une « petite prime » de 10.000 euro chacun ! elle est pas belle la vie ...des directeurs à PGV ?

La nouvelle vient de tomber et elle a la sale odeur du scandale !

Un arrêté ministériel du 30 juillet 2007 fixe la liste des établissements hospitaliers classés comme établissements *dont la situation est jugée particulièrement difficile*.

Et vous savez quoi ? Paul Guiraud figure parmi ces établissements.

Cet arrêté ministériel va donc permettre à tous les personnels de direction de notre établissement de toucher une *modeste* prime de sujétion spéciale de 10.000 euros chacun et ce en application de l'article 5 du décret du 2 août 2005. Pour en bénéficier intégralement il faudra s'engager à servir 5 ans dans l'établissement concerné. Il est à noter que les années précédant la publication du décret sont prises en considération.

Ainsi donc le directeur graindorge et ses camarades directeurs adjoints de PGV devraient toucher cette prime à moins que le désir de certains de quitter cette équipe de direction *particulièrement difficile* ne l'emporte sur l'appât du gain.

Belle manoeuvre monsieur graindorge, vous avez le sens de vos intérêts personnels !

Ainsi donc, de jérémiades en pleurnicheries, de plaintes en lamentations, à force de procès et à coups de communiqués de presse et de provocations contre les syndicats, monsieur graindorge a su, avec le seul vrai talent que nous lui connaissons, convaincre le ministère qu'il fallait récompenser **le dur métier à risque de directeur** dans un tel établissement.

En effet, ainsi que nous l'a confirmé par téléphone un syndicat de directeurs (SNCH) qui, sur son site Internet se félicite de cette victoire, le principal critère permettant de faire partie de la liste des hôpitaux particulièrement difficiles repose sur **les relations sociales difficiles**...

Si la colère de voir ces gens du ministère dilapider ainsi l'argent public et s'octroyer avantages et prébendes ne l'emportait pas sur d'autres considérations, nous pourrions nous féliciter de disposer à PGV d'un mouvement syndical combatif qui inquiète le ministère au point qu'il récompense les *courageux directeurs*.

Oui, PGV est en effet « un établissement où la situation est particulièrement difficile »

Difficile pour ceux qui soignent et assurent la mission de service public dans des conditions réellement dangereuses pour eux-mêmes et pour les patients dont ils ont la charge.

Difficile pour ces mêmes soignants de trouver ici un sens à leur travail clinique en psychiatrie.

Difficile pour ceux, qui voient leurs ateliers ou leur laboratoire disparaître sous l'effet de la recherche du profit et de la cession de leur activité au secteur privé.

Difficile pour ceux qui n'ont pas la sécurité de l'emploi et craignent à chaque instant d'être jetés à la rue quelle que soit leur situation familiale et sociale.

Difficile pour ceux qui sont nés ailleurs qu'en France et qui bien que médecins n'en sont pas moins maltraités et utilisés à souhait avant d'être remerciés sans ménagements.

Difficile pour ceux qui assurent le nettoyage et l'hygiène des locaux pour des salaires de misère et dont l'espoir de promotion est devenu quasi nul.

Difficile pour celles et ceux qui occupent des fonctions administratives et touchent un salaire qui ne correspond pas aux postes occupés ni à leurs responsabilités.

Mais tous ces gens pour qui la situation est réellement difficile et qui devraient bénéficier d'avantages conséquents notamment salariaux sont laissés pour compte et méprisés.

Prenez garde, directeurs et ministres, technocrates de tous poils. Cela ne pourra pas durer toujours, sans qu'une immense colère ne vienne exiger la justice et mette brutalement fin à vos privilèges.

SUD-santé sera de ce combat comme il a été de tous les autres sans exception !

Syndicat Sud PGV ☎ 01 42 11 72 80 ou 01 42 11 70 00 poste 37 46

☎ 01 42 11 71 66

✉ sudpgv@orange.fr

CHSCT : ☎ 01 42 11 70 00 poste 3700 ou J-Y. Louchouart : 06 75 21 28 07

✉ chsct.pgv@ch-pgv.fr